CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E164571** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 31 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DANNEMARIE SUR CRETE

Siret : 810 888 289 00040

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 26515 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149124860

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149124860

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Raison sociale : FG TOITURE

Sigle : FG TOITURE

RUE PYTHAGORE
ZONE DES SORBIERS
25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE

Téléphone : 03 81 63 53 37 **Fax :**

Portable : 06 73 29 19 18

Responsabilité légale :
GAILLARD ARNAUD GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gaillard.tuilex@gmail.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 992 926 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	2	17/10/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	30/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		30/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 10:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E164571** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2015
Forme juridique : SARL
Capital : 31 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DANNEMARIE SUR CRETE

Siret : **810 888 289 00040**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 26515 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149124860

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149124860

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Raison sociale : **FG TOITURE**
Sigle : FG TOITURE
RUE PYTHAGORE
ZONE DES SORBIERS
25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE

Téléphone : 03 81 63 53 37 **Fax :**
Portable : 06 73 29 19 18

Site Internet :
E-mail : gaillard.tuilex@gmail.com

Responsabilité légale :
GAILLARD ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	17/10/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	30/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/10/2025
o Isolation des combles perdus	09/10/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	17/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 10:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.